



**PRÉFET
DU CANTAL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale
des Territoires**

Affaire suivie par :
Christine BOST
SCAD/UCO
Tél : 04 63 27 66 49
Mél :
christine.bost.-.ddt-cdcea@cantal.gouv.fr

Aurillac, le **28 SEP. 2020**

Monsieur le Président
du Syndicat Mixte du SCOT Haut Cantal Dordogne
Hôtel de Ville
Place Georges Pompidou
15200 MAURIAC

Monsieur le Président,

Par un courrier du 15 juin 2020 transmis à mes services le 22 juin 2020, vous avez saisi le secrétariat de la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers CDPENAF pour un projet de SCOT arrêté.

Le secrétariat de cette commission a accusé réception de votre saisine le 29 juin 2020.

Cette saisine a été opérée sur le fondement des articles L.143-20 et R.143-4 nouveaux du Code de l'urbanisme, dans leur rédaction issue de la loi dite « ALUR » du 24 mars 2014.

J'ai le plaisir de vous informer que la commission a émis, dans sa séance du 15 septembre 2020 un **avis favorable** sur le projet d'élaboration du SCOT HAUT CANTAL DORDOGNE.

Toutefois la commission requiert :

- de localiser les 16 hectares de réserve foncière de zones d'activités dans le SCoT. Une vigilance particulière sera portée sur la densification des zones d'activités afin d'optimiser l'utilisation du foncier et la création de nouveaux accès notamment sur les axes routiers et en particulier sur les RD 922 et RD 3.
- de quantifier l'objectif de cadrage pour les constructions de bâtiments agricoles sur les 20 prochaines années. Il en va de même pour les infrastructures liées à la production des énergies renouvelables.
- de valoriser le parc de logements vacants et de s'engager pleinement dans la rénovation énergétique des logements privés, les aides financières étant très conséquentes.

Le suivi du SCoT à 6 ans permettra d'actualiser les objectifs de consommation foncière au regard de l'évolution démographique réellement constatée et de la dynamique économique du territoire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour Monsieur le Préfet,
Pour le Directeur Départemental des Territoires,
Le Directeur Adjoint



Emmanuel TIRTAINE